INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

!INFO AUX SYNDICATS

Désaffiliation du collectif « Pas de bébé à la consigne »

N°1
2 février 2024

Comme vous le savez, le collectif « Pas de bébé à la consigne » a été mis en place en 2009. La fédération Interco CFDT l'a rejoint dès le début. La collaboration a pu donner lieu à un combat sans relâche durant 15 ans et de belles mobilisations. La fédération a su apporter sa disponibilité, son soutien par ses équipes militantes et son image CFDT dont a bénéficié le collectif. Le collectif a permis un développement sur ce secteur. Il en ressort une belle richesse et une coopération respectueuse.

Depuis plusieurs années, les syndicats ont sollicité la fédération INTERCO quant à une incompréhension et une difficulté de positionnement. Le conseil fédéral en a débattu plusieurs fois. En effet, le manque de lisibilité des organisations syndicales et la superposition des actions ont semé des difficultés auxquelles nos syndicats ont été confrontées.

Les derniers choix de dates de manifestation n'ont pas été partagés. Malgré cela et les contraintes de temps pour organiser, la fédération Interco CFDT a déposé un préavis pour cet appel du 19 octobre 2023 et a relayé aux syndicats pour soutenir la manifestation. L'objectif était de ne pas pénaliser le collectif comme les syndicats souhaitant y participer. À ce titre, le préavis et une note vous ont été adressés, accompagné du tract réalisé par le collectif (info aux syndicats du 26 septembre 2023).

La fédération Interco est tenue de prendre en compte les besoins et les attentes des syndicats et équipes militantes. Le conseil fédéral en a donc débattu et a voté la désaffiliation de notre fédération du collectif « Pas de bébé à la consigne », laquelle est effective depuis le 1er février 2024.

Aujourd'hui, cette décision répond à l'appel de ses syndicats de porter des revendications identifiées et travaillées par nos professionnel.le.s. Ce qui s'est fait en décembre 2023 par l'organisation d'un groupe de travail revendicatif « Petite enfance ».

Notre fédération poursuivra son action pour la filière petite enfance et obtenir des avancées sur les qualifications et la reconnaissance statutaire. L'action du collectif est dirigée notamment sur la protection de l'enfant et celle-ci vient compléter celle de la CFDT de défendre les agent.es de ce secteur. Il ne fait aucun doute que nous nous retrouverons dans ce combat à l'avenir.

DESTINATAIRES :

- Syndicats Interco Cfdt
- Conseil fédéral
- Secrétaires fédéraux

FÉDÉRATION INTERCO CFDT

47-49 avenue Simon Bolivar 75950
Paris cedex 19
tél +33 (0)1 56 41 52 52
interco@cfdt.fr